



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services de la Présidence

Question écrite n° 46074

Texte de la question

Mme Marie-Lou Marcel attire l'attention de M. le Premier ministre sur le rapport annuel du député René Dosière portant sur les crédits de la Présidence de la République. Le budget élyséen, porté de 32 à 101 millions d'euros en 2008, suite à la décision du Président de la République de regrouper les participations des différents ministères, augmentera de 11,4 % en 2009, pour atteindre 112,68 millions d'euros. Ainsi, les frais de fonctionnement augmenteront de 25 % et les coûts des déplacements présidentiels de 33 %, les frais de personnels de 3,2 %. Alors que le coût des 872 fonctionnaires détachés à la présidence par les ministères reste stable, celui des 98 contractuels recrutés directement par l'Élysée augmente de 20 %, après 26,8 % en 2008. Ces décisions paraissent pour le moins surprenantes dans la mesure où, parallèlement, les budgets des administrations diminuent du fait de la crise et des promesses du Président de la République de faire baisser les dépenses publiques. M. Dosière dénonce par ailleurs la présence de « clandestins » dans les effectifs de l'Élysée, évoquant un « écart d'environ 150 personnes » entre le nombre de fonctionnaires mis à disposition par les ministères et le chiffre officiel déclaré par l'Élysée. Elle lui demande donc de bien vouloir lui donner des précisions sur le budget 2009 de la Présidence de la République.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Lou Marcel](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46074

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2009, page 3169

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)